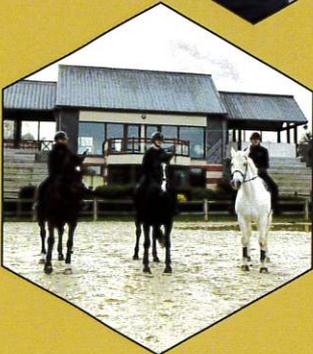
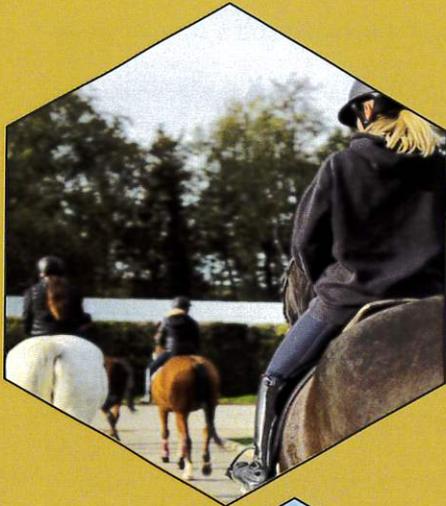


MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

CFA - Maison Familiale Rurale
de Songeons



BP JEPS

Éducateur Sportif Mention Activités Équestres

DEVENEZ ENSEIGNANT D'ÉQUITATION

Le BP JEPS « **Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation populaire et du Sport** » permet au titulaire d'encadrer tout public dans toutes les disciplines équestres, en assurant la sécurité et l'entretien des équidés et des infrastructures tout en respectant le bien être animal et les règles de sécurité.

→ DEROULEMENT ET ALTERNANCE

- ≡ **644 heures en Centre de Formation** se déroulant avec notre partenaire les Ateliers du Val de Selle à Conty
- ≡ **Alternance**
 - 2 jours en Centre de Formation
 - 3 jours chez l'employeur

→ STATUT

En contrat d'apprentissage avec une structure équestre répondant aux exigences suivantes :

- ≡ Etre Labélisé EFE
- ≡ Avoir 80 licences minimum
- ≡ Avoir un enseignant de niveau 4 ou supérieur

→ CONDITIONS D'ADMISSION

- ≡ Etre âgé de **18 ans minimum**
- ≡ Etre Titulaire du **Titre Professionnel Animateur Équin**
- ≡ Etre Titulaire **des TEP (VETP)** ou équivalent
- ≡ Etre Titulaire **du PSC 1** ou d'une attestation reconnue (SST)
- ≡ Présenter un Certificat médical de non contre indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation
- ≡ Etre titulaire d'un **niveau Bac ou équivalent**
- ≡ Etre titulaire d'un **Galop 6** de cavalier validé
- ≡ Avoir une **expérience en compétition amateur** dans l'une des 3 disciplines olympiques
- ≡ Avoir une expérience dans **l'animation**, en centre équestre
- ≡ Etre une personne **en recherche d'emploi** avec les compétences en lien avec le diplôme visé
- ≡ Avoir validé l'entretien et les tests pratiques

→ MODALITE D'ACCÈS

- ≡ Entrée possible 3 mois avant ou après le début de formation (début septembre)



@MFRSONGEONS

www.mfrsongeons.com



MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITE

CFA - Maison Familiale Rurale
de Songeons



➔ CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 : Accueillir le Public, l'informer, communiquer avec les différents acteurs de la structure. Rédiger pour présenter la structure, étude des publics accueillis dans la structure de stage. Intégration professionnelle, connaître, appliquer et faire respecter les règles de sécurité dans les activités équestres (90 heures)

Module 2 : Conception, conduite et évaluation d'une animation innovante au sein de la structure (90 heures)

Module 3 : Encadrer tout public de tous niveaux dans les activités équestres, varier les disciplines nouvelles (300 heures)

Module 4 : Pédagogie de l'initiation, encadrer tout public dans des activités de découverte et familiarisation (150 heures)

➔ EVALUATION DE LA FORMATION

Diplôme composé de 4 UC :

- ≡ UC 1 : **Encadrer tout public** dans tout lieu et toute structure
- ≡ UC 2 : **Mettre en œuvre un projet d'animation** s'inscrivant dans le projet de la structure
- ≡ UC 3 : **Conduire une séance**, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ activités équestres
- ≡ UC 4 : **Mobiliser les techniques** de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « initiation poney, cheval »

Ces différentes UC sont attribuées aux apprentis ayant satisfait aux évaluations certificatives organisées par l'équipe pédagogique du centre de formation et validées par un jury permanent officiel composé de professionnels et d'enseignants.

➔ REMUNERATION

Année d'exécution du contrat	Jeunes âgés de 16 à 17 ans	Jeunes âgés de 18 à 20 ans	Jeunes âgés de 21 à 25 ans	Jeunes âgés de 26 ans et plus
1 ^{ère} Année	27 %	43 %	53 %	100 % du SMIC quelque soit l'année d'apprentissage
2 ^{ème} Année	39 %	51 %	61 %	
3 ^{ème} Année	55 %	67 %	78 %	

➔ LES AIDES AUX EMPLOYEURS

Aide de l'état selon les montants en vigueur

Aide versée par l'Etat (ASP) pour un contrat visant un diplôme ou un titre à finalité professionnelle.

➔ FRAIS DES APPRENTIS

Formation prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO)
Frais d'hébergement et de restauration : 1710 € / an

➔ TARIFS

- ≡ Formation prise en charge par l'Opérateur de Compétence : 8850 €

➔ DEBOUCHES

- ≡ Le BP JEPS spécialité Educateur Sportif Mention Activités Équestres est un pré-requis à **l'accès à l'emploi de catégorie 2** « enseignement animateur » dans la convention collective étendue du personnel des centres équestres.
- ≡ **Les emplois sont exercés** à titre permanent, occasionnel ou saisonnier
- ≡ Poursuite de formation en DEJEPS Activités Equestres

CFA - Maison Familiale Rurale

5, Place du Général de Gaulle - 60380 SONGEONS

Tél. : 03 44 82 30 03 - E-mail : mfr.songeons@mfr.asso.fr



@MFRSONGEONS

www.mfrsongeons.com